



SPORTIVE

BILAN REUNIONS IMPOSITION -13

Date : le Mardi 25 et le Jeudi 27 Septembre 2018

Lieu : St Vallier et La voulte

Intervenants : Jean-Louis Perchet et Bertrand Thievent

Clubs présents : Tain Vion Tournon, Annonay, St Marcel Les Valence, St Rambert d'Albon, Rhodia, St Vallier, Suze la Rousse, Privas, Charmes St Georges, Loriol, Etoile Beauvallon, Guilherand Granges Ardèche HB, Rhône-Eyrieux, Livron, St Etienne Aubenas.

Clubs Excusés : Le Teil, Tricastin, St Donat

Remerciements :

- Aux clubs de St Vallier et Rhône-Eyrieux pour la qualité de leur accueil.
- Aux 20 entraîneurs présents.

Fonctionnement :

- Présentation et débat à partir d'un power point expliquant :
 - o La mixité.
 - o Le surclassement
 - o Les règles techniques sur :
 - Défense
 - Gardien de but
 - o La détection
- Autour d'une collation offerte par le comité, échanges plus individualisés sur les problématiques plus spécifiques à chacun.

Bilan :

Voici les informations importantes à retenir :

- Toutes les structures fédérales ne communiquent plus que par les adresses institutionnelles avec les clubs. Nous vous conseillons de mettre un responsable de cette adresse pour transférer les messages aux personnes concernées. (Sportive, arbitrage, technique, finance...)
- Toutes les demandes pour jouer dans la catégorie supérieure ou de mixité, doivent être faites avec l'adresse institutionnelle du club sinon les mails ne seront pas lus.





- Les autorisations pour la mixité ou le surclassement, seront validées qu'à partir du moment où le règlement est respecté : isolement, effectif, années concernées...
- **Pour les impositions techniques :**
 - o La prise en stricte est interdite : ATTENTION à ne pas réagir trop vite et tenir compte de la compétence du joueur à respecter la consigne de son entraîneur. LE JOUEUR DOIT AVOIR CONSCIENCE DE SON ADVERSAIRE ET LA BALLE.
 - o ATTENTION la dissuasion, est proche de la prise en stricte, est très intéressante si le défenseur est capable de la lire et la produire.
 - o Une mi-temps en défense étagée :
 - à partir du moment où 1 joueur est en dehors des 9m la défense est considérée étagée.
 - S'il y a 2 pivot il est logique de ne plus s'étagé.
 - Nous vous conseillons de faire une défense très étagée afin de responsabiliser les jeunes sur un adversaire et la balle mais aussi pour leur permettre de défendre avec leurs jambes le plus longtemps possible.
 - o Une mi-temps en défense libre :
 - Possibilité d'être étagé ou aligné et de changer au cours de la mi-temps.
 - Nous vous conseillons de récupérer le plus rapidement possible la balle si votre équipe ne marque pas (repli défensif) et d'aller protéger votre cage si elle marque (défense placée avec le dispositif que vous souhaitez : 0-6, 1-5, 2-4...)
 - o Pour aucune des défenses nous vous parlons de système défensif (comment faire fonctionner le dispositif : en homme à homme (je défends sur un adversaire) ou en zone (je défends une partie du terrain)) car dans une rencontre les jeunes doivent être capable de changer de système puisque si je suis en homme à homme et qu'un partenaire est battu nous ne pouvons plus avoir chacun un adversaire car nous sommes un de moins.
 - o La neutralisation est une intention permettant d'arrêter l'attaque adverse. Attention, si le jeune n'utilise pas ses jambes ils risquent de prendre une sanction disciplinaire.



- LE GARDIEN DE BUT :
 - le document des règlements des compétitions ne retranscrit pas l'idée de la règle puisque l'objectif est **qu'un GB ne peut pas faire plus de la moitié du temps dans les cages**, il peut/doit passer sur le terrain pour se trouver en situation de joueur mais aussi les joueurs peuvent/doivent se retrouver en situation de GB en compétition.
 - Vous pouvez faire jouer 3 ou 4 GB si vous le souhaitez.
 - ATTENTION le gardien doit être d'une couleur différente des joueurs. Problème de logistique avec les maillots, nous vous conseillons de donner un maillot de joueur à tous les jeunes et de mettre une chasuble à celui passant dans les cages.

- **Application** : ces impositions ne sont pas assujetties à des sanctions sportives car pas de personne neutre pour vérifier. Par contre, l'objectif est de déclencher des discussions entre entraîneurs sur tel ou tel point, si vous n'êtes pas d'accord ne rentrez pas dans le conflit. Si vous estimez que l'adversaire ne respecte pas les impositions, **signalez-le sur la Feuille de match Electronique**, nous prendrons ensuite contacte avec l'entraîneur concerné.

THIEVENT BERTRAND